

LISTE « POUR UN CESR OUVERT, SEREIN ET COLLEGIAL »

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'UFR

PROFESSION DE FOI

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes douze collègues, enseignants-chercheurs issus d'une très large palette de disciplines et travaillant sur des objets de toute nature. Nous enseignons dans pratiquement tous les parcours de master qui constituent la formation actuelle et, portant collectivement la force d'une longue expérience pédagogique au sein du CESR (mais aussi dans d'autres UFR de l'université), la grande majorité d'entre nous est impliquée depuis plusieurs années dans les contrats de formation à différents niveaux.

Notre liste est à l'image de la formation actuelle, constituée de ceux qui enseignent depuis toujours au Centre et de nouveaux collègues accueillis plus récemment à l'occasion de la précédente refonte des maquettes.

Parce que nous sommes tous profondément attachés à notre Centre et que nous souhaitons le faire prospérer, nous avons décidé de nous porter candidats aux prochaines élections du conseil d'UFR.

QUE SOUHAITONS-NOUS ?

1. Faire fructifier notre héritage
2. Réinscrire le CESR dans l'écosystème de l'université
3. Mieux articuler les savoirs anciens et nouveaux
4. Refonder la gouvernance, restaurer la collégialité

1. Faire fructifier notre héritage

Le CESR jouit depuis 65 ans d'une forte réputation nationale et internationale. Dès l'origine, il s'est distingué par sa capacité à conduire des recherches de haut niveau dans un cadre résolument interdisciplinaire – à une époque où ce terme n'avait pas même encore été forgé. Le décret de création publié en 1956 précise en effet que son périmètre scientifique concerne tous « les divers aspects de la civilisation (vie politique, intellectuelle, artistique, religieuse, juridique, économique et sociale) ». La Renaissance elle-même y a été définie au sens large, « De Pétrarque à Descartes » (Pierre Mesnard) et même, au-delà, jusqu'à « l'épanouissement de l'âge baroque » (décret de création, 1956). Antiquisants, médiévistes et spécialistes de l'Ancien Régime s'y sont toujours pleinement épanouis. C'est à ce cadre que sont adossées les formations en master et en doctorat, qui en tirent leur originalité et leur excellence.

Fort de cet héritage, le Centre n'a cessé d'évoluer, de se tourner vers de nouveaux champs disciplinaires. Vivant avec son temps, il ne s'est jamais contenté de suivre les modes mais a su anticiper les évolutions à venir. Il y a ainsi plus de vingt ans que le CESR donne toute leur place aux technologies numériques (au travers notamment des programmes renommés comme Ricercar, BVH, Architectura, etc.), qui ont intégré non seulement la recherche, mais également les formations.

Construite à partir de l'héritage des parcours « Renaissance », « Patrimoine écrit et édition numérique », « Patrimoine culturel immatériel », l'offre de formation actuelle a encore démontré la capacité précieuse du CESR à évoluer, en s'ouvrant à l'archéologie, à l'histoire de l'alimentation, à une conception élargie du patrimoine et en développant encore davantage les humanités numériques. Il n'est pas question pour nous de revenir sur cet élargissement ni de refondre de fond en comble la formation existante mais, plus modestement, de lui donner une inflexion nouvelle en revenant sur la définition du tronc commun et — de façon spécifique pour le parcours Renaissance — de corriger certains choix qui nous semblent avoir montré leurs limites en conduisant, particulièrement pour ce parcours, à un regrettable émiettement pédagogique et à la disparition des séminaires. Nous souhaitons ainsi participer pleinement à la réflexion sur l'offre de formation du prochain contrat.

Pour ce faire, nous entendons :

- **Faire profiter l'ensemble des six parcours de formation de la réputation d'excellence du CESR (sans qu'il soit question de fourvoyer quiconque en nous prétendant une « École » que nous ne sommes ni dans les faits ni en droit), en assurant une promotion large et concertée de l'offre de formation sur un site web unique qui doit être celui de l'UFR.**
- **Instaurer une meilleure cohésion entre les différents parcours de formation et une meilleure lisibilité,** en pensant la construction commune, et en exploitant toute la richesse et l'émulation qu'offre l'interdisciplinarité.
- **Restructurer le parcours « Culture et patrimoine de la Renaissance »,** qui doit rester l'un des principaux pôles d'attraction du CESR.
- **Renforcer et nourrir le dialogue entre les enseignants-chercheurs, chercheurs et personnels Biatss** du CESR pour faire évoluer ensemble l'UFR et l'UMR.

2. Réinscrire le CESR dans l'écosystème de l'université

Dans leur immense majorité, les enseignants qui participent aux formations de l'UFR CESR sont rattachés à d'autres composantes de l'université (ASH, LL, DESS, EPU...). Cette diversité rend possible l'interdisciplinarité et contribue à l'originalité du Centre. Pour cette raison, nous voulons renforcer et repenser l'inscription de notre offre de formation dans celle de l'université, mais aussi dans le paysage universitaire français et international.

Pour ce faire, nous entendons :

- **Travailler en collaboration avec les autres facultés et départements** pour que certains modules thématiques puissent être partagés. Nos étudiants devraient avoir la possibilité de suivre des séminaires de spécialisation proposés dans les masters disciplinaires en humanités (histoire, histoire de l'art, littératures françaises et étrangères, musicologie, philosophie...) ou en sciences dures (informatique, biologie, médecine...). De la même façon, les étudiants inscrits dans d'autres UFR devraient aussi pouvoir profiter des enseignements d'excellence dispensés au CESR.
- **Tirer profit de la singularité de l'offre de formation du CESR dans le paysage français, et notamment dans celui du grand ouest** : accroître l'attractivité de nos formations afin d'augmenter le nombre d'étudiants venus d'autres universités françaises.
- **Renforcer les liens avec nos partenaires étrangers** en promouvant de manière beaucoup plus large le départ à l'étranger de nos étudiants et l'accueil d'étudiants via le système Erasmus, mais également en redonnant tout son rôle au conseil de perfectionnement.
- **Organiser la concertation** entre les chercheurs, les personnels et les étudiants du CESR
- **Intégrer pleinement les chercheurs invités à la formation dispensée au CESR**, en les incitant à présenter leurs travaux dans le cadre des cours et des séminaires de master.
- Réancrer les formations de Master dans le paysage de la recherche, **en repensant notre présence, actuellement faible voire inexistante, dans l'offre de formation doctorale.**

3. Mieux articuler savoirs anciens et nouveaux

Penser l'articulation des nouveaux savoirs aux anciens et des innovations technologiques aux héritages antiques est le sens même des études renaissantes. Rien d'étonnant donc à ce que depuis plus de quinze ans, le CESR se soit distingué dans le paysage universitaire français par sa capacité à faire dialoguer l'héritage des savoirs disciplinaires traditionnels et les nouveaux champs de la recherche. Créé en 2004, le parcours de master « Patrimoine écrit et édition numérique » a été l'une des premières formations en humanités numériques françaises ; le parcours « Patrimoine culturel immatériel », novateur, est venu renforcer dès 2008 le volet patrimonial de l'offre de formation, sans que l'existence de ces masters ne nécessite une redéfinition en profondeur de l'identité scientifique du CESR.

Cependant, si la démultiplication de l'offre pédagogique actuelle, qui est passée de 3 à 6 formations lors du contrat 2018-2022, a apporté des éléments innovants, elle a aussi par son

ambition et son caractère radical profondément fragilisé le Centre. Nous souhaitons poursuivre la réflexion et le dialogue pour permettre le développement conjoint et harmonieux des études renaissantes et des nouveaux parcours et redéfinir les passerelles qui les relient, sans perdre de vue les contraintes pragmatiques de l'emploi du temps.

Pour ce faire, nous entendons :

- **Alléger les maquettes (notamment pour le parcours Renaissance)** afin de les rendre moins lourdes à la fois en termes de poids des semestres (notamment en Master 1), de coûts de formation pour l'université et de gestion pour les enseignants chercheurs et la scolarité sur lesquels reposent l'essentiel des efforts.
- **Réaffirmer la légitimité de la recherche scientifique dans les formations**, y compris celles à visée « professionnalisante » : nous considérons que la réalisation de travaux de recherche à haut niveau est un excellent moyen d'acquérir les capacités d'esprit critique, de problématique, de veille documentaire, de synthèse, de rédaction nécessaire à l'épanouissement professionnel de nos étudiants. Il pourrait être intéressant de donner plus de place à l'actualité de la recherche (ex. bilan des publications, des avancées dans chaque domaine) et/ou de développer des séminaires communs pensés autour d'un objet d'étude large.
- **Pour le parcours « Culture et Patrimoine de la Renaissance » replacer les savoirs disciplinaires au cœur de l'offre de formation** où ils constituent le socle essentiel de la construction des connaissances. L'interdisciplinarité ne peut fonctionner qu'entre des champs disciplinaires solides. Pour ce faire, il convient de mettre en place de véritables séminaires de spécialité permettant à ceux qui le désirent de se former pleinement à la recherche.
- **Repenser et réactiver le dialogue avec l'UMR** pour insérer étroitement la recherche en cours dans la formation, selon des modalités qui pourraient s'inspirer des « ateliers » instaurés depuis le dernier contrat. Être adossée à une UMR du CNRS constitue, pour l'UFR, une des valeurs ajoutées de nos formations : il faut la rendre plus explicite et la valoriser dans le cursus de nos étudiants. Inversement, l'implication plus visible et active de l'UMR dans l'UFR stimulera encore les échanges entre chercheurs et enseignants-chercheurs.
- **Renforcer le lien entre masters, doctorants et chercheurs** au titre de l'intégration recherche / formation en recréant un séminaire de laboratoire, qui intervienne aussi dans la formation doctorale.

4. Refonder la gouvernance, restaurer la collégialité

Repenser les modalités de gouvernance du Centre en mettant en place les conditions d'un véritable échange entre les équipes pédagogiques, scientifiques et administratives est indispensable pour faire face aux conséquences de cette « crise de croissance » et pour la dépasser. Le CESR est riche de ses chercheurs, enseignants-chercheurs, de ses personnels

BIATSS : c'est sur ce socle, et en restaurant la collégialité, que nous souhaitons nous appuyer afin de construire la nouvelle offre de formation dès 2021.

Nous déplorons la crise actuelle qui frappe le CESR, les tensions qui ont pu se manifester au sein de son équipe et nous souhaitons retrouver au plus vite un cadre de collaboration scientifique apaisé et fructueux.

Pour ce faire, nous entendons :

- **Remettre au centre de la décision collective l'ensemble des instances de débat, de discussion et de vote**, en particulier bien sûr le conseil d'UFR, mais aussi l'Assemblée Générale annuelle et le conseil de perfectionnement, auxquels nous réaffirmons notre profond attachement.
- **Repenser l'organisation même de l'équipe de direction**, en redéfinissant en particulier les rôles respectifs du directeur-adjoint, de l'assesseur à la pédagogie, du ou des responsables de mention et permettre ainsi au directeur de porter une vision à long terme et de se faire porte-parole d'une communauté. Il s'agit donc pour nous d'affirmer la nécessité d'un fonctionnement clair et ouvert de la délégation de responsabilités (directions, fonctions de représentations dans les instances de l'établissement — CFVU, ED, MSH, etc.).
- **Réaffirmer et défendre la singularité du lien entre UFR et UMR**, unique en France et qui fait l'identité du CESR.
- **Faire une place centrale dans la vie du CESR à la convivialité**. Le CESR n'est pas seulement une entité administrative, scientifique ou pédagogique : nous avons aussi la chance que ce soit un lieu concret, accueillant, où il est important que tous aient plaisir à circuler, à se retrouver et à se côtoyer. Cette convivialité est un moyen essentiel de la fécondité du CESR comme lieu de production et de transmission du savoir.
- Nous souhaitons défendre et développer **le plaisir que nous avons à travailler ensemble** dans cette **maison commune** qu'est le CESR : pour cela, nous voulons tout à la fois **renforcer la collégialité** et **développer la convivialité**. L'accueil des nouveaux étudiants, l'accueil des nouveaux collègues et des chercheurs invités sont et doivent rester des moments forts d'amitié académique.

En conclusion

Par ces propositions, nous souhaitons nous inscrire dans le temps long qui seul permet de mener nos missions sereinement et efficacement. Nous n'avons pas pour projet de revenir au « CESR d'autrefois ». Nous souhaitons bien au contraire **acter le changement de périmètre pédagogique** du contrat actuel ainsi que l'ampleur des transformations qui en découlent.

Pour que ces innovations portent tous leurs fruits, nous affirmons la nécessité d'en faire **un bilan serein** et de mettre en place les conditions d'une refonte sérieuse de l'offre de formation (qui passera par des simplifications, des allègements, l'amélioration des mutualisations et une réflexion sur les modalités des évaluations), en assurant à la fois son ancrage local et international.

L'occasion nous en est offerte par **le calendrier** : l'équipe qui doit prendre la suite de l'actuelle direction doit le faire dans les semaines qui viennent, en cours de contrat. Cela nous offre une occasion inespérée d'assurer une transition sereine, en participant au bilan du contrat en cours et en apportant à l'offre de formation du Centre les améliorations qui s'imposent dans l'optique du prochain quadriennal.

Le Centre est un lieu extraordinaire. Il faut qu'il vive comme lieu et, pour ce faire, que nous puissions l'habiter pleinement et sereinement.